

SYNTEC NUMERIQUE 2013-2015 : PLAN STRATEGIQUE

Introduction

Depuis plus de 30 ans, Syntec Numérique, première chambre syndicale des métiers du numérique, représente les entreprises de son secteur pour défendre leurs intérêts et faire de la France une des grandes nations dans le domaine des technologies du numérique. Dans son rôle de corps intermédiaire, Syntec Numérique développe des actions susceptibles d'aider à la transformation de l'Industrie et des Services grâce au numérique et au développement des usages qui concourent à la transformation de la société.

Après avoir mené à bien un premier chantier de transformation tout au long des trois dernières années, la chambre professionnelle s'est dotée d'un nouveau plan stratégique à trois ans visant à consolider les actions du syndicat vers ses adhérents, leurs clients, les jeunes générations, et son écosystème.

Bilan 2010 – 2012

Syntec informatique est devenu, fin 2010, « Syntec Numérique ». Pourquoi ce changement ?

Pour le conseil d'administration et son nouveau président, il devenait essentiel que le nom du syndicat, créé pour regrouper les entreprises des services en informatique, de l'édition logicielle et du conseil en technologie, prenne également en compte les nouveaux adhérents des métiers du web, des services numériques à la personne, de la mobilité. Le mot « informatique » devenait trop réducteur.

Simultanément, l'exigence d'une visibilité accrue des grands métiers constitutifs du syndicat devait être prise en compte. Cela s'est traduit dans les statuts par plus d'importance donnée aux 3 collèges (SSII, Editeurs de logiciels et Conseils en technologie). Les Présidents de chacun des trois collèges sont désormais membres de droit du bureau de Syntec Numérique et ont la faculté de lancer et d'animer des actions spécifiques à leur initiative.

Durant ces trois dernières années et conformément à ce que prévoyait le plan présenté lors du CA de décembre 2009, les ressources et les moyens ont été sensiblement augmentés. Si la hausse des cotisations a suivi celle de l'indice Syntec, le recrutement et la fidélisation de nouveaux adhérents ont permis au budget d'augmenter de 30% entre 2009 et 2012. De plus, un processus de recouvrement plus rigoureux a permis de sécuriser les ressources financières du syndicat.

Ces moyens supplémentaires ont permis à Syntec Numérique d'augmenter son effectif de permanents avec le recrutement d'un lobbyiste, d'un chargé de mission dédié aux PME et aux régions, et d'un délégué spécifiquement en charge des Editeurs. En parallèle, des consultants ont été missionnés pour suivre certaines thématiques porteuses dans les usages comme la santé et la ville numérique.

Le site internet a été amélioré avec pour ambition d'informer plus clairement les adhérents. Un premier CRM a été mis en place en 2009. Début 2013, ces outils seront de nouveau modernisés pour positionner le site internet du syndicat comme le site référent du numérique en France et ainsi suivre les adhérents avec une segmentation plus fine, par métiers, par taille, par régions, par services demandés ...

La campagne présidentielle a été mise à profit pour augmenter sensiblement la visibilité de Syntec numérique dans les médias et auprès des acteurs institutionnels. Cette plus forte exposition aux médias doit être amplifiée, comme cela a été décidé lors du séminaire consacré aux relations externes du syndicat le 6 septembre 2012, avec un accent particulier mis sur le renforcement des coopérations avec les autres associations (à l'exemple de ce qui a été fait avec le « *Collectif du Numérique* » et des liens avec les pouvoirs publics.

Plan stratégique 2013 – 2015

Après cette période de consolidation-transformation (2009-2012) qui a permis de positionner Syntec Numérique comme **l'acteur incontournable de l'écosystème numérique**, le conseil d'administration de décembre 2012 a affiché sa volonté de disposer d'un nouveau plan stratégique pour les années 2013 – 2015

Ce plan, qui prend en compte le changement de contexte et l'environnement politique actuel, vise à offrir aux adhérents un service et une représentation à la mesure des enjeux de l'économie numérique et de ses usages qui sont en plein développement.

Ce plan s'inscrit dans un cadre de qualité et de **certification ISO QUALIOP** avec comme échéance le premier semestre 2013 (remise du certificat prévue lors de l'assemblée générale de juin 2013).

Syntec Numérique, chiffres clefs

Syntec Numérique présentera un budget lors de son Assemblée Générale de 2013 d'environ 4,4 millions d'euros. Ce budget permet de financer une équipe de 17 permanents et de supporter les coûts d'adhésion à des instances patronales nationales comme le Medef.

Les réserves financières votées comme principe intangible par le conseil d'administration sont équivalentes à un an de masse salariale chargée. Chaque année le syndicat investit la totalité de ses recettes pour poursuivre ses missions.

Le nombre de ses adhérents est de 1 200 (25 grands groupes – 75 ETI – 850 PME – 250 entreprises de croissance), répartis sur l'ensemble du territoire national (55% IDF et 45% hors IDF).

La fidélisation des adhérents est forte (taux de recouvrement des cotisations d'environ 96%) avec un recrutement qui reste dynamique sur les trois dernières années.

Forte implication des adhérents

Pour réaliser ces missions et poursuivre ces objectifs, les **adhérents de Syntec Numérique** travaillent en commissions et produisent des propositions, des analyses et des préconisations qui reflètent un consensus de place. Ils concourent collectivement, à l'occasion de manifestations publiques, de forums et de conférences, à renforcer l'écosystème numérique. Ils créent entre eux des synergies efficaces.

Le nombre de bénévoles actifs dans les réunions annuelles organisées (entre 250 et 300 chaque année) dans les différentes instances (collèges, commissions et comités) est très élevé : plus de 800.

Place actuelle de Syntec Numérique

Chambre syndicale professionnelle, Syntec Numérique représente les acteurs de trois grandes branches du secteur industriel du numérique, les Entreprises de Services Numériques (ESN), les entreprises de Conseil en Technologie, les éditeurs de logiciels et entreprises du Web.

Au centre de son écosystème, Syntec Numérique tisse par ailleurs des liens privilégiés avec les opérateurs et les équipementiers Télécoms (FFT), les acteurs des jeux vidéos (SNJV) ainsi que les constructeurs de machines informatiques (SFIB).

Ce positionnement a permis, à l'initiative du Président de Syntec Numérique, et à l'appui des « 10 propositions pour les candidats à l'élection présidentielle 2012 » élaborées par les adhérents, de susciter un premier rassemblement de 21 associations professionnelles et de promotion des usages du numérique, le « Collectif du Numérique » qui a recueilli la feuille de route numérique du futur Président de la République.

La politique de l'emploi et la formation

L'emploi, comme la formation initiale et continue, sont des enjeux majeurs pour Syntec Numérique qui veille, en jouant pleinement son rôle dans le paritarisme syndical, à améliorer la réglementation sociale dans le sens de la prise en compte des spécificités des métiers du numérique.

Collecteur de la Taxe d'Apprentissage à travers la Fédération Syntec, Syntec Numérique est fortement impliqué dans la promotion des métiers et de l'apprentissage auprès des jeunes et collabore étroitement avec les organismes de formations préparant aux métiers du numérique.

Objectifs 2013 – 2015

Dans la logique de son rôle de **corps intermédiaire pleinement assumé et renforcé dans le temps**, Syntec numérique a choisi d'intensifier le dialogue construit avec les pouvoirs publics - le Parlement et le pouvoir exécutif -, les décideurs économiques et les citoyens, dans toute la France, afin de représenter l'ensemble des acteurs de l'écosystème.

Pour cela, Syntec Numérique poursuivra trois missions essentielles :

- mettre en valeur l'apport du numérique et de ses usages auprès des pouvoirs publics, des acteurs économiques et du grand public
- assurer la promotion des métiers du numérique,
- défendre la profession tout en contribuant à son évolution.

A l'appui de ces trois missions, Syntec Numérique développera son action selon quatre axes principaux :

1. Faire reconnaître l'importance économique et sociale du numérique :

Moteur de la révolution industrielle du XXI^e siècle, le numérique apporte des réponses en matière de compétitivité des entreprises et de création d'emplois. Le numérique est en effet le secteur le plus dynamique des économies développées : il regroupe les entreprises de l'industrie des technologies de l'information et de la communication ; c'est le secteur le plus dynamique de l'économie mondiale avec un taux de croissance double de celui de l'économie dans la plupart des pays développés.

Pour Syntec Numérique, rendre compte de cette révolution industrielle c'est :

- faire connaître l'importance du poids du numérique dans le PIB (6%), qui est supérieur à celui de l'aéronautique ou de l'industrie pharmaceutique et représente entre 20 et 25% de sa croissance,
- défendre la dimension stratégique du développement du numérique pour la France et sa capacité à créer des champions internationaux,
- développer l'attractivité d'un secteur, qui crée de la valeur et des emplois de qualité de niveau Bac à Bac +5, pour lesquels il est exemplaire avec un recrutement qui fait droit à la diversité,
- faire reconnaître le numérique, comme « industrie du futur, futur des industries », parce qu'il est le levier de la modernisation des autres secteurs industriels et des services.

A cette fin, Syntec Numérique souhaite coopérer à la mise en œuvre du Pacte pour la Croissance, la Compétitivité et l'Emploi, présenté par le Premier ministre en novembre 2012, dont 18 des 37 décisions impactent l'écosystème numérique : simplification des démarches administratives pour les entreprises et les entrepreneurs, délais de paiement, politique de formation initiale, continue et d'apprentissage, réforme des structures de l'Etat dans le cadre de la politique de Modernisation de l'Action Publique. Syntec Numérique se positionnera sur chaque sujet qui aura un impact et qui fortifiera les externalités positives pour l'écosystème de l'économie numérique.

2. Défendre le numérique comme un facteur de progrès pour tous :

Le numérique contribue aussi à la transformation de la société au regard des enjeux essentiels de la modernisation de l'Etat, du développement des besoins en matière de santé, d'éducation et de formation, de préservation de l'environnement et de l'efficacité énergétique. Pour Syntec Numérique, la promotion des usages du numérique doit permettre :

- de **mieux piloter** (e-administration, e-gouvernement, e-services) ;
- de **mieux vivre** (e-santé, e-villes et transports intelligents, objets connectés) ;
- de **mieux travailler** et de **mieux apprendre** (e-éducation, amélioration des conditions de travail).

Dans cette optique de promotion des usages, Syntec Numérique a renforcé en interne ses moyens au sein de la Commission Usages, avec un nouveau plan de travail pour le comité e-administration et la création d'un comité e-éducation.

3. Contribuer à réorganiser le cadre conventionnel qui régit la profession

Parallèlement à la promotion du numérique, Syntec numérique, en tant que chambre syndicale partie prenante du paritarisme, se donnera comme objectif majeur de contribuer à réorganiser le cadre conventionnel qui régit la profession, en rédigeant paritairement une convention collective renouvelée :

- qui prendra en compte les évolutions passées et en laissant la place aux évolutions futures, parce qu'un texte pérenne est un texte ouvert à l'avenir ;

- qui adaptera la convention collective aux situations de la vie quotidienne des milliers de salariés du secteur (familles recomposées, situation de dépendance de proches, meilleur équilibre vie privée/vie professionnelle) nécessitant un cadre contractuel plus souple mais tout aussi sécurisant ;
- qui ouvrira le cadre conventionnel à l'existence des technologies numériques pour l'adapter aux conditions de travail du XXI^{ème} siècle, afin de refléter le cadre quotidien de nos entreprises et la diversité de nos professions et de renforcer l'attractivité du secteur ;
- qui créera les conditions d'un dialogue social renouvelé et constructif pour tenir compte des évolutions de l'économie dans l'intérêt de chacun et au bénéfice de tous.

4. Développer l'attractivité d'un secteur créateur d'emplois.

Les entreprises du numérique recrutent mais sont confrontées à un manque de talents qualifiés et adaptés à leurs besoins. En cause, l'orientation des jeunes et la méconnaissance des débouchés du secteur.

Pour répondre à ce constat Syntec Numérique entend faire de l'attractivité du numérique un axe prioritaire fort afin de valoriser la palette de métiers qui le font vivre et la richesse des opportunités qui sont offertes par ce secteur. Au-delà de l'action quotidienne sur ce sujet, l'enjeu est de lever les idées reçues et de décrire plus fidèlement la réalité. Cela passe par :

- Un travail de fond sur l'image – employeur du secteur - afin de l'inscrire d'une part dans la modernité correspondant à notre secteur et d'autre part dans les codes des jeunes collégiens et lycéens qui s'apprêtent à faire des choix d'orientation.
- Des actions ciblées sur des catégories de personnes qui, traditionnellement, ne se dirigent pas vers notre filière, mais qui pourtant y ont toute leur place. C'est par exemple, le cas des jeunes femmes. La commission « Femmes du Numérique » a été créée pour répondre à cet enjeu.

Un nouveau positionnement alignant objectifs et moyens

Syntec Numérique couvre l'ensemble des sujets du social, de la fiscalité, du développement économique et de la promotion des usages du numérique. Ce champ de responsabilités est particulièrement vaste et intéresse de nombreux autres acteurs du numérique qui, à un titre ou à un autre, se reconnaissent dans les actions menées par la Chambre dont ils saluent la compétence et la capacité d'influence comme le rôle d'entraînement qui est le sien au travers du « *Collectif du Numérique* » créé en mars 2012.

L'adhésion de Syntec Numérique à Digital Europe, validée en 2012, et mise en œuvre dans le cadre d'un partenariat associatif avec le SFIB, début 2013, permet d'ores et déjà à Syntec Numérique de bénéficier de relais auprès des instances européennes, avec pour objectif de devenir un acteur de Digital Europe participant au développement de cette association

Syntec Numérique oeuvre également pour un regroupement des acteurs de toutes les industries du numérique au sein d'une association professionnelle commune car cela constitue la réponse adaptée à l'impact croissant du Numérique dans l'économie et la société françaises, alors que les industries du numérique sont aujourd'hui notoirement sous-représentées parmi les « corps intermédiaires ».

Syntec Numérique entend jouer un rôle actif dans l'émergence de cette association professionnelle commune. Les formes que pourra prendre ce regroupement restent à définir. Cependant, dans le cadre de ce regroupement, il faudra impérativement veiller, d'une part à la reconnaissance et à l'autonomie des différents métiers du Numérique représentés (Editeurs, ESN, conseils en technologies, entreprises du Web, ...), et d'autre part assurer la continuité de la gestion des relations paritaires dans le domaine du social et de la formation.

Actions ou services à proposer aux adhérents

Syntec Numérique a organisé de nombreux événements ces 3 dernières années pour ses adhérents avec des commissions thématiques, des comités dédiés aux métiers, des conférences de presse économiques, thématiques ou prospectives.

Pour les trois années à venir, Syntec Numérique développera son activité en fonction de l'évolution du secteur et des technologies, en créant des comités qui reflèteront les attentes des adhérents, nouveaux ou anciens. La création de comités sur les métiers du web et sur l'E-éducation en sont les exemples les plus récents.

Les adhérents attendent également de leur syndicat professionnel un service social / formation professionnelle performant, depuis le traitement de leurs demandes quotidiennes jusqu'aux négociations paritaires.

Les politiques fiscales de notre pays et les évolutions juridiques des affaires (par exemple : données personnelles, contrat SaaS .) sont soit sources d'opportunités (CIR, JEI en fiscalité), soit facteurs de menaces (instabilité fiscale). Les adhérents attendent de leur syndicat qu'il se dote de moyens adaptés pour couvrir tous les sujets du droit, hors champ social.

Les services proposés aux adhérents (assurances, financement des ventes, support pour le recrutement.....) continueront à être mis en œuvre et seront supervisés par des membres du conseil d'administration ou des structures représentant les adhérents (Syntec Numérique Assurances par exemple). Durant la prochaine période triennale, les enquêtes annuelles prévues dans le cadre de la certification Qualité (prévue en mai 2013) seront analysées par la commission adhérents qui pourra proposer de nouveaux services si des demandes apparaissaient.

Enfin l'augmentation du nombre d'adhérents, leur diversité en termes de métiers, tailles ou localisation, imposera pour les trois prochaines années une segmentation plus forte de la communication afin de rendre mieux compte de la spécificité de leur contribution à l'économie du numérique et au développement de ses usages.

Conclusion

Syntec Numérique, première chambre syndicale des métiers du numérique, consolidera pour les années 2013 – 2015 son positionnement au sein de l'écosystème numérique comme interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, afin d'apporter aux entreprises adhérentes un service réactif ciblé sur leurs intérêts et le cœur de leurs métiers. A cette fin, Syntec Numérique développera avec elles son rôle d'expertise et de « think tank ». tout en contribuant, dans le cadre des relations paritaires, à l'amélioration des relations sociales et à la promotion de la formation professionnelle afin de contribuer au renforcement de l'attractivité du secteur.